Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	SFR	**Arrdt**	14ème
Nom de site	DELAMBRE	**Numéro**	7510058801
Adresse du site	19, rue Odessa	**Hauteur**	R+6 (23.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**09/05/2025**
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	**13/05/2025**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**09/07/2025**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 0° et 210°.		
Distance des ouvrants	Trappes entre 3 et 10m, skydome à 6m, chien assis à 8m, fenêtres entre 1.5 et 9m.	**Vis-à-vis (25m)**	R+6 (24m) 210°
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 0° <5V/m - 210° <5V/m** **5G (3500) : 0°<4V/m - 210° <5V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	**23.80m pour les faisceaux fixes et orientables**		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et la 5G NR3500 sur 2 mâts à fixer en drapeau sur le cerclage de la cheminée RAL 9001.
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de la cour intérieure.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❒ **Défavorable** ❒ **Ne se prononce pas** ❒

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École Elémentaire Delambre	24 Rue Delambre 75014 Paris	22m	NON	122.95	0.11

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé **à 1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	*Azimut 210°*
Niveau Maximal	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*23.5 m*	*20.5 m*

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 0°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .

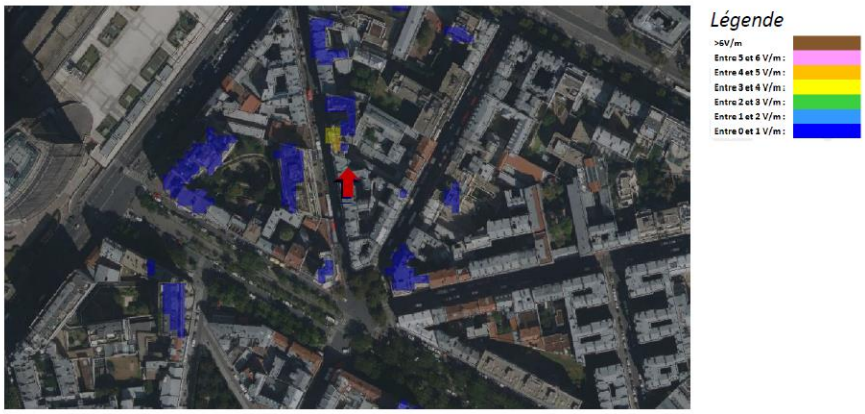

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé **à 1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	*Azimut 210°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*23.5 m*	*20.5 m*

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 210°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

Après travaux

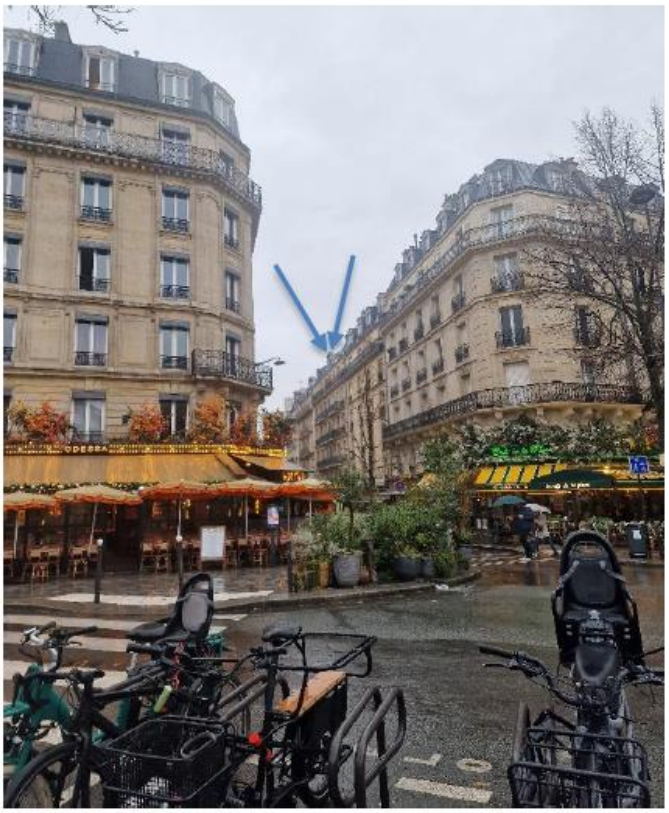

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :

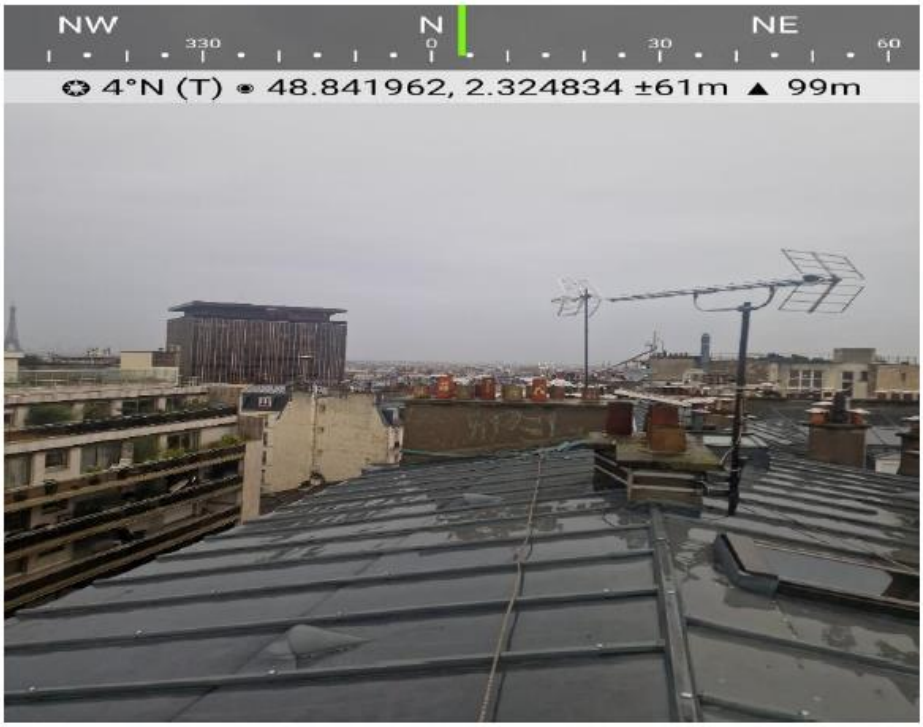
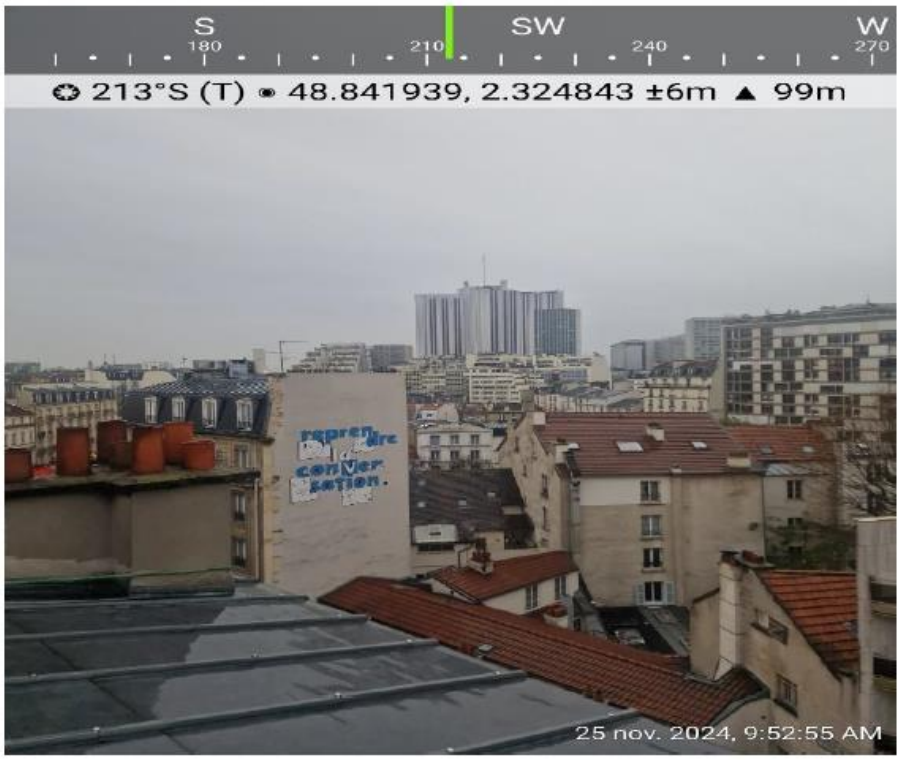
Secteur 1 Azimut 210° :